domestiques, celle même dont on pétrit le pain, est fortement chargée d'hydrogène sulfuré?

La puissance du miasme marécageux, de cet air vicié, malaria des Italiens, mot que les anglais ont adopté (¹), ne saurait être contestée. Elle se fait remarquer dans un grand nombre de pays. La campagne de Rome offre les marais Pontins si justement redoutés. En France, elle est surtout considérable dans les départements des Bouches-du-Rhône, de la Vendée, de la Charente-Inférieure, de la Gironde, de la Loire-Inférieure, etc.; dans certaines parties des départements de l'Ain (Bresse, Sologne, Plaine-du-Forez), de l'Indre (Brenne), etc.

Là où elle s'exerce avec le plus d'activité et de constance, les habitants sont faibles, pâles, jaunâtres; leur constitution est détériorée, leur vie est abrégée. Ils sont sujets aux fièvres intermittentes, aux engorgements des viscères abdominaux et spécialement de la rate, comme Hippocrate l'avait déjà noté (²), aux hydropisies et en général aux maladies produites par une profonde hyposthénie.

Des travaux de desséchement et la culture du sol peuvent améliorer les conditions de la salubrité. Ainsi, Bourg, en Bresse, Montbrison, autrefois si funestes à leurs habitants, ont été notablement assainis (3).

8º Un sol quelconque en apparence sain et même sec, et que l'on fouille profondément, fournit souvent des exhalaisons fâcheuses. C'est ce qui a lieu quand on creuse des canaux, des égoûts, des tranchées; qu'on fait des terrassements, ou même qu'on laboure pour la première fois une terre inculte (4); en un mot, dès qu'on remue et qu'on bouleverse un terrain qui avait été laissé depuis longtemps en repos. Il est probable que dans cette longue immobilité du sol, beaucoup de végétaux, d'insectes, sont morts, se sont lentement

décomposés et ont formé des couches successives de matières susceptibles de fournir des émanations nuisibles.

On a supposé aussi que les miasmes provenant de la décomposition de substances animales enfouies depuis longtemps, devaient avoir acquis, par leur concentration, une grande puissance. On a cité, à l'appui de cette assertion, des exemples de fossoyeurs qui, fouillant la terre et remuant des cadavres enterrés depuis plusieurs années, avaient été comme foudroyés (¹). Ces faits me semblent contestables.

## § VI. — Incubation nosogénique; imminence morbide; prodromes.

On a comparé à une sorte d'incubation l'action tacite et continue des causes spécifiques préparant dans l'économie le développement plus ou moins prochain d'un état maladif.

C'est surtout à l'action des causes virulentes et miasmatiques que cette expression a été attachée. La durée de cette action est variable; elle est de quelques jours, elle peut-être de plusieurs semaines. Elle diffère selon le genre de la maladie; mais il y a quelquefois une régularité très-grande dans l'époque et le mode de la manifestation pathologique. La vaccine en est un exemple.

L'imminence morbide (2) est l'état spécial que présente l'organisme avant l'explosion d'une maladie plus ou moins grave. Cet état diffère de la santé et de la maladie. Comparé avec la maladie, il peut être pris pour la santé; et comparé avec la santé, il a les apparences de la maladie (3). Il présente des phénomènes variés.

Quelquefois, on remarque un air trompeur d'excellente santé, une activité insolite, de l'excitabilité, un accroissement d'énergie vitale (4).

<sup>(1)</sup> The Cyclopædia, t. III, p. 174.

<sup>(2)</sup> Hippocrate, trad de Littré, t. II, p. 27.

<sup>(3)</sup> Monfalcon; Histoire méd. des marais, 2º édit., p. 32, 42.

<sup>(4)</sup> Monfalcon, p. 465.

<sup>(1)</sup> Grisolle; Thèse sur l'Infection, p. 19.

<sup>(2)</sup> Reiche; De Propathiâ. Lipsiæ, 1754. — Double; Considérations sur l'imminence des maladies. Montpellier, an VII. — Casimir Broussais; Sur l'imminence morbide.

<sup>(3)</sup> Double; Considérations, etc., p. 4.

<sup>(4)</sup> Hippocrate; Aph. III, sect. 1.

D'autres fois, on observe un état opposé, du découragement, de l'inertie, une indisposition, peu intense il est vrai, mais bien sentie et exprimée.

Ce sont ces indices vagues, ces phénomènes initiaux, qui constituent les prodromes ou préludes des maladies.

Le mot *prodrome* a reçu dans ces derniers temps une signification précise.

Employé par Sprengel (1), par M. Dubois d'Amiens (2), pour désigner le commencement de la maladie, il appartient, selon M. Chomel, à l'état qui précède celle-ci; il est à peu près synonyme d'imminence (3).

Dans ce sens, il signifie l'indisposition, le malaise qui est l'avant-coureur de la maladie. Mais on emploie aussi le mot prodromes pour désigner les phénomènes eux-mêmes, les symptômes de cet état. Alors il est synonyme de phénomènes ou symptômes précurseurs ou prémoniteurs, comme les appelle Annesley (4). Cet ordre de phénomènes a été signalé depuis qu'on observe en médecine. Hippocrate a dit : Les lassitudes spontanées annoncent les maladies (5).

Galien a consacré tout un livre à l'étude de ces lassitudes et de quelques signes avant-coureurs.

Mais là ne se bornent pas les phénomènes précurseurs des maladies. Le moral et le physique paraissent fatigués; il existe une susceptibilité exagérée, une plus grande sensibilité au froid ou à la chaleur. La physionomie s'altère, les fonctions s'exécutent mal, l'appétit est moins vif, les digestions languissent, les évacuations sont irrégulières.

Si à cette époque, par une circonstance quelconque, il était donné d'examiner anatomiquement les divers organes, on ne découvrirait probablement aucune altération. La lésion n'est encore que vitale.

M. Requin, dans sa thèse remarquable sur les prodromes (¹), cédant aux termes du programme, a renfermé sous ce titre les maladies qui en précèdent de plus graves. Il a appelé ces maladies prodromiques. Ce sont les affections primaires, primitives ou protopathiques des anciens. Ainsi, la pléthore précède l'apoplexie; la diarrhée précède le choléra, la bronchite est l'avant-coureur de la coqueluche, du croup, etc. Mais la pléthore, la diarrhée, la bronchite, sont de véritables états morbides. On ne doit pas les considérer comme de simples prodromes.

Les prodromes sont les phénomènes qui se montrent dans cette période douteuse où la maladie n'est point encore constituée et où la santé n'est qu'ébranlée. Souvent, en effet, avec quelques précautions, celle-ci se rétablit et l'état morbide est efficacement prévenu.

C'est surtout avant le développement des maladies chroniques, que l'œil exercé du praticien peut apercevoir ces modifications obscures de l'organisme qui préparent ou devancent de grands désordres. C'est surtout quand une disposition constitutionnelle, une diathèse agit, que les prodromes doivent être constatés. Ils sont significatifs, bien que la transition de l'état physiologique à l'état pathologique s'opère presque toujours insensiblement.

## § VII. — Symptômes des maladies.

Le mot symptôme désigne, d'après son étymologie (2), tout ce qui arrive avec la maladie; en d'autres termes, tout phénomène morbide.

Un phénomène (3) est un changement apparent dans l'état ou les propriétés d'un corps. Cette dénomination, fort usitée dans

<sup>(1)</sup> Initium morbi est, quo terrentia, ut Celsus loquebatur, symptomata, seu prodroma hominum adficiunt, ubi passio, seu complexus symptomatum, nondum formata est. (Institutiones medicæ, t. III, p. 34.)

<sup>(2)</sup> Pathologie générale, t. I, p. 127.

<sup>(3)</sup> Pathologie générale, ch. VI.

<sup>(4)</sup> Premonitory symptoms. researches into the causes, nat. and treatm. of the most prevalent diseases of India, t. I, lib. I.

<sup>(5)</sup> Aph. V, sect. II.

<sup>(1)</sup> Des prodromes dans les maladies. Paris, 1840.

<sup>(2)</sup> Σύν, avec; σιπτω, je tombe.

<sup>(3)</sup> Paivouat, je parais.